

## Ville de Montréal

Arrondissement de Saint-Laurent

# COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

## L'arrondissement de Saint-Laurent innove en réalisant un concours de design urbain pour la revitalisation du boulevard Décarie

*Saint-Laurent, le 7 mars 2006* – Lors d'un événement public tenu hier soir au Centre des loisirs, le maire de Saint-Laurent et membre du comité exécutif responsable du développement durable de Montréal, Alan DeSousa, a dévoilé les résultats du **concours de design urbain** mis de l'avant par l'arrondissement dans le cadre du projet de revitalisation du boulevard Décarie, annonçant qu'un mandat avait été octroyé à la firme lauréate du concours, **Schème Consultants**, pour guider les travaux que Saint-Laurent réalisera sur cette artère en cohérence avec l'image de marque recherchée. Rappelons que ce sont 840 000 \$ qui seront injectés dès cette année dans la réalisation de la première phase de revitalisation de l'artère.

Selon le maire, « *le concept retenu par le jury de sélection s'inscrit parfaitement dans nos objectifs de faire de Décarie une véritable destination, non seulement pour les citoyens et citoyennes de Saint-Laurent, mais pour l'ensemble de la population montréalaise, et est assorti d'une approche intégrée de développement durable qui cadre parfaitement avec les enjeux environnementaux de l'heure* ».

### Une artère commerciale au cœur de l'histoire de Saint-Laurent

Le commerce de détail est un important moteur de la prospérité économique d'une région. À Saint-Laurent, il existe plusieurs secteurs commerciaux que la collectivité tient à préserver et à voir prospérer, comme le boulevard Décarie, qui a été le théâtre des premiers développements commerciaux du territoire. Encore aujourd'hui, Décarie témoigne de l'incroyable essor qu'a connu Saint-Laurent et illustre à merveille la nouvelle réalité multiculturelle de sa population.

Il était donc normal que Décarie s'inscrive dans le chapitre de l'arrondissement de Saint-Laurent du plan d'urbanisme de Montréal comme l'un des secteurs de développements prioritaires à court terme. On y propose cinq orientations générales spécifiques au boulevard Décarie, à savoir sa mise en valeur; la consolidation de son caractère urbain et multifonctionnel ainsi que son animation; la mise à niveau de la qualité de l'architecture, de l'affichage et des vitrines commerciales; la préservation de la quiétude du secteur résidentiel environnant; ainsi que l'encouragement de la densification et de l'intensification de son caractère urbain, au nord du boulevard de la Côte-Vertu, tout en respectant l'échelle de la trame résidentielle adjacente.

C'est dans cette optique que Saint-Laurent a réservé une somme d'un million de dollars, soit 840 000 \$ pour la réalisation de divers travaux d'aménagement sur le boulevard et 110 000 \$ pour un programme de subvention réservé à la rénovation des façades et de l'affichage des commerces, en vue de revitaliser cette artère commerciale, lui donner sa propre couleur et en faire une véritable destination pour la population montréalaise.

### **Un projet issu de la consultation et de la concertation avec le milieu**

Pour ce faire, Saint-Laurent a mis sur pied en 2005 un comité de travail conjoint, composé de divers intervenants de l'arrondissement, des services centraux de la Ville de Montréal, ainsi que de dix représentants des commerçants ayant pignon sur rue sur Décarie. Dans le cadre des travaux de ce comité, il est devenu évident que la revitalisation de Décarie ne consistait pas seulement en certains travaux d'aménagement physique des lieux, mais qu'elle devait absolument être assortie d'un concept intégré d'image de marque afin d'améliorer la fréquentation du boulevard et l'achalandage commercial.

Saint-Laurent a donc confié un mandat à la firme Zins Beuchesne afin de poser une étude diagnostique de Décarie et proposer un branding pour cette artère. Celui-ci évolue autour de trois axes majeurs, à savoir le quartier urbain mettant en valeur la nature et la propreté, le caractère multiculturel de l'artère et la cohabitation multigénérationnelle de la clientèle et de la population environnante.

### **Un concours de design qui vise la recherche de l'excellence**

L'étape suivante a consisté en la tenue d'un concours de design par lequel Saint-Laurent a lancé un appel d'offres public auprès de firmes spécialisées dans l'aménagement et le design urbain. Réalisé en partenariat avec Design Montréal du Service de la mise en valeur du territoire de Montréal, ce concours visait la recherche des propositions permettant de traduire de façon concrète et adéquate les trois axes retenus pour donner une image de marque à Décarie.

Pour le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, il s'agit là d'un moyen privilégié pour répondre aux principaux enjeux, qu'ils soient urbains, architecturaux, sociaux, culturels, économiques et environnementaux, en matière de projet public. « *Le concours constitue un excellent moyen d'effectuer un choix éclairé basé sur l'analyse et la comparaison de plusieurs propositions concrètes. Il met en compétition des firmes qui ont donc intérêt à soumettre le meilleur projet possible, à déployer toute leur créativité et leurs qualifications si elles veulent remporter le mandat. Nous nous assurons ainsi de l'excellence dans les propositions reçues donnant au résultat une légitimité d'autant accrue* », a-t-il dit.

### **Quatre firmes retenues**

Après une première étape qui a permis de mesurer l'expertise et l'expérience des cinq firmes ayant soumis une offre de services, quatre finalistes ont été retenues. Ces quatre firmes devaient soumettre chacune un concept cohérent avec les trois axes majeurs du branding de Décarie et soumettre deux planches montrant les principaux aspects de leur proposition, en respectant certains détails techniques prévus au devis.

Le jury de sélection était composé de huit personnes : Renée Courchesne, commissaire industrielle de Saint-Laurent et coordonnatrice du comité de revitalisation; Marie-Josée Lacroix, commissaire au design et directrice de Design Montréal; Michel Valade, commissaire à la mise en valeur du territoire de Montréal; Marie-Claude Le Sauteur, architecte de la Division soutien technique et environnement de Saint-Laurent; Dang Nguyen, ingénieur, chef de la Division soutien technique et environnement de Saint-Laurent; Éric Paquet, chef de la Division urbanisme de Saint-Laurent; Ron Williams, architecte et architecte-paysagiste; Yves Barrette, propriétaire de Bar laitier Leclerc et représentant des commerçants, et d'un animateur, Denis Lemieux, architecte de Design Montréal.

### **Une première à Montréal**

Revenant sur le caractère innovateur du projet, Alan DeSousa a tenu à souligner que Saint-Laurent est le premier arrondissement de Montréal à mettre en place un tel processus de qualification en instaurant un concours de design urbain pour la revitalisation d'une artère commerciale.

*« Nous sommes fiers du processus suivi dans le dossier de revitalisation de Décarie, car il implique la concertation de toutes les parties concernées. Nous croyons que le concept proposé par Schème répond aux besoins, autant des commerçants qu'à ceux de la population environnante. Nous sommes fiers également d'avoir pu compter sur le précieux soutien du groupe d'intervention de Design Montréal dans l'organisation de notre concours de design, une collaboration innovatrice qui traduit bien l'esprit de partenariat qui devrait exister entre les arrondissements et les services centraux de la Ville de Montréal. », de conclure Monsieur DeSousa.*

-30-

*Source : Arrondissement de Saint-Laurent  
Direction des affaires publiques et du greffe*

*Renseignements : Johanne Houde, chef de la Division accueil et information  
(514) 855-6000, poste 4304*